

FICHE DE POSTE

Enseignant en Unité Pédagogique d'Enseignement
pour Elèves Allophones (UPE2A) 1^{er} degré
Ecole élémentaire de Bourg Madame

<p><u>Cadre</u></p>	<p>L'enseignant en UPE2A est chargé d'une mission d'enseignement de la langue française de scolarisation, autant en s'appuyant sur sa fonctionnalité (la langue comme vecteur des apprentissages scolaires) qu'outil d'apprentissage (étude de la langue en tant que tel).</p> <p>Rattaché à une école, il est sous l'autorité administrative de l'IEN de la circonscription dont dépend cette école. Son action peut s'exercer dans plusieurs écoles élémentaires du département des Pyrénées-Orientales, indépendamment de son école de rattachement. Son inspection sera assurée par l'IEN d'une des écoles où il exerce et/ou de manière conjointe par les inspecteurs concernés.</p> <p>Le CASNAV organise une répartition de ses interventions qui est appelée à évoluer en cours d'année en fonction des besoins identifiés.</p>
<p><u>Missions</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enseignement du français langue de scolarisation en s'appuyant sur sa fonctionnalité autant qu'outil d'apprentissage. ➤ Organisation du dispositif collectif UPE2A dans une/des école(s). ➤ Coordination et suivi du projet de scolarisation personnalisé pour chacun des EANA. ➤ Evaluation diagnostique et rencontres avec les familles. ➤ Evaluation de fin de première année ➤ Co-rédaction du projet ➤ Participation aux travaux et concertations organisés par le CASNAV. ➤ Il peut être amené à intervenir, à la demande du CASNAV, auprès d'enfants de familles itinérantes et de voyageurs.

<p align="center"><u>Connaissances et compétences prises en compte</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance de la circulaire n°2012-141 du 2-10-2012 relative à la scolarisation des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA). ➤ Connaissance de la circulaire n°2012-142 du 2-10-2012 relative à la scolarisation des Enfants de Familles Itinérantes et de Voyageurs (EFIV). ➤ Connaissance des publics. ➤ Expérience de l'enseignement du FLScO en réseau prioritaire, dans un établissement scolaire à l'étranger et/ou auprès de publics allophones ou voyageurs. ➤ Expérience dans la liaison école/famille. ➤ Capacité à mettre en lien les compétences du FLScO et des enseignements ordinaires, de construire des outils adaptés. ➤ Capacité à travailler en partenariat avec les différents acteurs liés à la scolarisation des enfants. ➤ Didactique du FLE (Français Langue Etrangère) ou FLScO (Français Langue de Scolarisation), d'une LVE (Langue Vivante Etrangère), expérience du cycle 2.
<p align="center"><u>Aptitudes</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir travailler en équipe. ➤ Accepter une grande mobilité ➤ Faire preuve d'autonomie. ➤ Avoir une bonne capacité d'adaptation.
<p><u>Régime indemnitaire</u></p>	<p>Le poste ouvre droit à la perception des indemnités afférentes aux postes d'UPE2A à savoir l'ISAE + NBI 30 points</p>

Contact : Secrétariat de M.LARUE, A-DASEN

04 68 66 28 19 / ce.iena66@ac-montpellier.fr

Contact : Mme HERVE Delphine, Coordonnatrice CASNAV, chargée de mission EANA 1^{er} degré

04 68 66 28 72 / delphine.herve@ac-montpellier.fr